

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
dey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 46.—	Etranger	Fr. 50.—
Sociétaires	»	» 38.—	»	» 46.—
Prix du numéro	»	» 2.30	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1003 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 450.—
1/2 »	» 235.—
1/4 »	» 120.—
1/8 »	» 62.—



Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Gros œuvre des grands magasins « La Placette » à Genève (suite et fin), par René Epars, ingénieur EPUL SIA.
Bibliographie. — Les Congrès. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

GROS ŒUVRE

DES GRANDS MAGASINS « LA PLACETTE » À GENÈVE (Suite et fin)¹

par RENÉ EPARS, ingénieur EPUL SIA

6. Choix de la structure

Le choix fut rendu difficile par les modifications du programme. Le premier projet de 1958 prévoyait trois sous-sols; dès 1960 le principe d'une paroi moulée dans le sol et de l'exécution simultanée des sous-sols et des premiers étages étaient arrêtés et en 1962 la profondeur de la paroi fut définitivement fixée.

En 1963, le projet de parcage sur plans horizontaux reliés par des rampes était accepté.

Nous avons tout d'abord prévu une exécution en béton armé comprenant cinq sous-sols. Cette solution, retenue au moment de l'exécution de l'enceinte moulée dans le sol, était la suivante:

- Exécution de l'enceinte moulée dans le sol et de paires de pieux provisoires servant de supports à des étais métalliques mis en charge par des vérins hydrauliques.
- Ensuite, pour chaque niveau du sous-sol: mise en place et en charge de l'échafaudage mobile, creuse et bétonnage sur l'échafaudage d'éléments de dalle pleine formant sommiers, mise en charge de la dalle par vérins, suite de la creuse.
- Premières dalles d'étages.

- Mise en place de poteaux métalliques circulaires pleins ou en H entre les poteaux provisoires.
- Radier.
- Liaison des dalles aux poteaux métalliques.
- Soulèvement des poteaux.
- Bétonnage des panneaux centraux des dalles des sous-sols sous forme de dalles à caissons épaisses de 45 cm.
- Démolition des poteaux provisoires.
- Bétonnage des dalles pleines des étages supérieurs.

Une solution métallique prévoyant l'exécution simultanée sur des pieux des étages et des sous-sols fut aussi envisagée, mais pas retenue car elle paraissait chère.

La construction en béton mise en soumission demandait 46 mois de travaux. Ce délai fut jugé beaucoup trop long par le maître de l'ouvrage, qui chargea les ingénieurs mandataires d'étudier une solution en charpente métallique.

Cette nouvelle étude aboutit à des offres d'entreprises de 18 % plus élevées mais le délai demandé n'était que de 36 mois, en partie parce que tous les étages et

¹ Voir *Bulletin technique de la Suisse romande*, N° 8 du 20 avril 1968.